

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

<p>ADRESSER toutes les communications à M. LAURENT CHAT Secrétaire de la Rédaction.</p>	<p>ADMINISTRATION ET RÉDACTION LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.</p>	<p>ABONNEMENTS LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » Les Abonnements partent du 1^{er} Septembre 1893.</p>
---	--	--

Prime gratuite offerte à nos Lecteurs :

LE MONUMENT DES LÉGIONS DU RHONE

(Œuvre de Pagny, dessin de FOREST-FLEURY)

D'après une photographie de la maison Victoire.



SOMMAIRE

L'Exposition des Secours aux blessés (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition: L'Orfèvrerie et la Bijouterie à l'Exposition (Laurent Chat). — Les Travaux de l'Exposition. — Echos de l'Exposition. — Les Vitrites de l'Exposition (J. Lyonnet). — Les Subventions de l'Exposition. — Une interview de M. Résal. — Chronique des Expositions. — L'Entrepôt des Douanes à Lyon. — Un Livre nécessaire. — Nos Industries lyonnaises. — Tribune publique. — Semaine théâtrale.



L'EXPOSITION

DES

SECOURS AUX BLESSÉS

DANS le compte-rendu des travaux du Comité lyonnais de l'Union des Femmes de France, à la fin du rapport du trésorier-adjoint, M. Marchegay, nous relevons la phrase suivante :

« En 1894, aura lieu à Lyon une Exposition universelle, internationale et coloniale; notre Société y prendra part et montrera à tous ce qu'elle a fait jusqu'ici et les services bien plus grands encore qu'elle serait appelée à rendre, si le sol sacré de la patrie était menacé! »

Ce que sera cette exposition, l'intérêt qu'elle offrira à tous, il est superflu de l'indiquer à ceux qui connaissent cette Société; Mme de Leiris, présidente du Comité lyonnais, l'annonçait à son tour en disant :

« Il m'est impossible, dès à présent, d'entrer dans des détails, ne sachant pas encore dans quelle mesure notre Comité prendra part à l'Exposition; mais ce que je puis bien vous dire, c'est que l'Union des

Femmes de France y occupera une place digne de son caractère de Société active et laborieuse, largement ouverte et vraiment nationale. »

Vraiment nationale, telle est, en effet, l'épithète qui convient le mieux à l'Union des Femmes de France, car elle est officiellement considérée comme une auxiliaire indispensable de nos armées et elle relève, aussi bien qu'un régiment, du ministère de la guerre auquel elle fait connaître régulièrement l'état de son matériel et de ses ressources.

Comme la Croix-Rouge Française, l'arbre dont elle est un des meilleurs rameaux, son rôle est de réunir d'avance tout ce qui sera nécessaire en temps de guerre pour soigner les blessés, de préparer des hôpitaux auxiliaires, et même il est fort probable qu'au plus fort des hostilités, nos infirmiers militaires cèderaient la place dans leurs hôpitaux au Comité des Femmes de France, pour se rapprocher du théâtre des opérations de guerre.

Jamais encore nous n'avions, en France, utilisé ainsi le grand cœur et le dévouement des femmes françaises. On les avait bien vues, en 1870, s'empresse dans nos hôpitaux, recevoir les blessés chez elles et leur prodiguer des soins avec une générosité admirable.

Mais l'efficacité de ces soins ne répondait pas souvent à leur bonne volonté, parce qu'elles manquaient des connaissances et de la pratique nécessaires, parce qu'il ne ne suffit pas de s'improviser infirmières et qu'il faut encore apprendre, par de longues études, à panser un blessé en attendant que le chirurgien puisse venir l'examiner.

C'est pour cela que des cours réguliers ont été institués au siège social, professés par des médecins autorisés, suivis par une élite de dames et de jeunes filles des meilleures familles lyonnaises, et l'on peut affirmer aujourd'hui que le Comité Lyonnais tient en réserve tout un régiment d'infirmières habiles, instruites, diplômées après de sérieux examens.

Si jusqu'ici dans les guerres, dans les sièges, les blessés étaient trop souvent mal soignés, abandonnés même, livrés à des mains ignorantes, dans des bâtiments où l'hygiène était fort mauvaise, il n'en sera plus ainsi, du moins dans notre région. Les mères de famille peuvent se rassurer; si meurtrière que doive être la bataille, aussi bienfaisants seront les secours.

L'Union des Femmes de France a déjà centralisé de grandes ressources, un matériel important qu'elle s'occupe d'augmenter chaque jour et qui s'accroîtra d'avantage à mesure que l'œuvre sera plus connue et plus appréciée.

Non pas que la Société se soit bornée à attendre la grande lutte avant d'agir; sa prévoyance maternelle ne pouvait se satisfaire dans une inaction patiente.

Déjà des centaines de caisses, des secours de toutes sortes sont allés dans nos colonies, au Tonkin comme au Dahomey, porter à nos vaillants soldats entre deux combats le souvenir du pays de France, des mères et des sœurs de la Patrie. On juge si ces envois ont été accueillis avec transport et quelle profonde reconnaissance les nôtres ont éprouvée pour tant de sollicitude!

A Lyon même, les soldats de passage,

dont les ressources sont épuisées, se voient secourir par le Comité Lyonnais qui se met à leur disposition.

On voit quel intérêt offre une pareille œuvre et combien il était nécessaire qu'elle fut représentée à l'Exposition de 1894.

En 1872, ceux qui ont visité notre exposition de Lyon ont surtout gardé le souvenir des canons monstrueux, des énormes plaques de blindage qui prédisaient déjà la renaissance de notre armement, la reconstitution de nos forces militaires.

Les visiteurs de 1894 admireront certainement engins plus gros, armes plus terribles ; mais tout à côté un autre spectacle frappera leur vue. Ils verront les préparatifs hospitaliers, les appareils de secours, les objets de pansement, tout ce que la prévoyance intelligente des Femmes lyonnaises a pu réunir pour parer aux futures hécatombes, et le visiteur se dira qu'il y a décidément un progrès dans les mœurs et les idées, puisque en face de l'image de la Guerre se dresse aujourd'hui celle de la fraternelle Pitié.

J. LYONNET.



CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

L'Orfèvrerie et la Bijouterie à l'Exposition.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro — et les premiers de toute la presse — le chiffre des subventions accordées par la Chambre de Commerce à diverses industries de notre ville ; il en est une qui mériterait un large subside et qui ne figure point dans cette première liste ; et comme la moitié du crédit voté par la Chambre de Commerce reste encore à répartir, nous nous permettons de la lui signaler, en même temps que nous engagerons les intéressés à se grouper pour préparer une exposition collective digne d'eux.

C'est de l'Orfèvrerie et de la Bijouterie lyonnaise que nous voulons parler ; aussi bien, ferions-nous mieux en demandant pour ces deux industries un double crédit, car, quelque corrélation qui paraisse exister entre elles, une division profonde les sépare. Il n'y a entre elles aucun point de contact : leur travail diffère extrêmement, leurs opérations commerciales ne sauraient se comparer, leurs relations ne sont point les mêmes, et la renommée dont jouit à juste titre l'orfèvrerie lyonnaise ne couvre malheureusement pas d'une aile aussi protectrice la Bijouterie.

De plus, l'Orfèvrerie est concentrée entre les mains de quelques maisons très importantes, mais peu nombreuses, ce qui leur

permet de se sentir mieux les coudes et de prendre, à de certains moments, des résolutions promptes et viriles. Ajoutons encore que, par l'étendue même de leurs relations, les orfèvres lyonnais sont prêts pour des audaces que n'auront jamais leurs voisins. Pour toutes ces causes, l'Orfèvrerie lyonnaise sera très brillamment représentée à l'Exposition de Lyon ; elle se le doit à elle-même, elle le doit à notre cité, elle le doit aussi à ses clients qui, de toutes les parties du monde, viendront admirer ses produits.

Avec la Bijouterie, nous changeons de thème du tout au tout. Là, on ne fait pas d'exportation — à moins qu'on n'ait quelques modèles démodés à faire fondre en Suisse pour en retirer le bénéfice du contrôle. — Nos bijoutiers n'ont de relations qu'en France ; cela suffit pour assurer leur chiffre d'affaires, la marche de leur maison, et ils s'en contentent aisément. Cette apathie est profondément regrettable. Nous prétendons que du jour où Lyon aura, à la disposition des industriels, une force motrice pratique et à bon marché, le commerce de la Bijouterie prendra un nouvel essor et que nos anciennes maisons lyonnaises rivaliseront sans peine, non-seulement avec Paris, mais encore avec les industriels allemands ; actuellement, aucun fabricant lyonnais ne s'est encore servi du quatrième titre que la loi leur concède en vue des bijoux pour l'étranger. Eh bien ! nous estimons que dans la consultation commerciale de l'an prochain, il y a, pour la Bijouterie lyonnaise, une source de profits considérables. Les industriels des autres pays l'ont bien compris ; la Russie se dispose à exposer de nombreuses transformations de métaux fins, l'Italie aura une section de parures d'or et d'argent et, pour ce qui regarde la France, Paris, Marseille et même Valence se disposent à exposer leurs produits.

Si la Bijouterie lyonnaise s'abstenait — qu'elle y réfléchisse — elle perdrait ces deux atouts : 1° la perte de relations nouvelles que le nombre considérable d'étrangers pourrait lui créer ; 2° la perte de certaines relations établies qui pourraient aller à l'exposant qui aurait présenté la plus complète collection.

Nous savons que le bijou lyonnais ne pêche point par excès d'élégance et qu'on le recherche plutôt pour ses qualités pratiques et sa solidité. Or, ce sont précisément ces deux choses qui assurent, dans certains pays, le succès des bijoux allemands. Pourquoi donc ne pas saisir cette occasion unique de se créer de nouveaux débouchés par l'Exposition de l'an prochain ? Pourquoi donc ne pas montrer, par une exposition complète, que la Bijouterie lyonnaise est capable de lutter, et avantageusement, avec Paris, qui fait élégant, mais cher ; avec Marseille, qui produit des bijoux d'une extrême légèreté, mais d'un mauvais usage ; avec Valence enfin, qui a porté déjà un coup terrible aux fabricants lyonnais de bijoux massifs — bagues et joncs — et dont l'industrie prend chaque jour de l'extension ?

La fabrique lyonnaise de bijouterie a une

tendance à perdre de son autorité et à faire place aux *commissionnaires*. Qu'on réfléchisse que le commissionnaire ne fait vivre que lui-même et qu'il s'approvisionne à Paris et à Marseille pour les bijoux ; à Genève et à Hanau pour les chaînes, et qu'il déplace ainsi, au profit d'autres villes, le bénéfice des opérations commerciales auxquelles il se livre.

Un bon mouvement, Messieurs les fabricants, bijoutiers ou joailliers, cela dans l'intérêt de l'Exposition comme dans votre intérêt personnel. Vous avez la chance d'avoir, pour vous grouper, un homme d'une haute autorité, M. Armand Caillat. Vous laissez s'éteindre votre syndicat, depuis la mort du regretté M. Mallier qui, dans cette circonstance, vous eût tous ralliés. Une occasion s'offre à vous de donner à ce syndicat un regain d'existence : ne la laissez pas échapper et envoyez de nombreuses collections de vos produits à l'Exposition universelle de Lyon.

Laurent CHAT.



LES

Travaux de l'Exposition

DES visites faites à l'Exposition depuis notre précédent article nous remettent en mémoire ce proverbe italien : « ché va pianò va sanò. »

Rien ne peut mieux définir la marche des travaux à l'Exposition que cette maxime — dans sa première partie du moins — car jusqu'à présent, rien ne va plus pianò.

Il faut espérer que le résultat final donnera raison à la deuxième partie du proverbe, mais il ne faudrait pas pour cela marcher trop lentement, car le temps, lui, s'écoule rapidement. Il reste à peine cinq mois pleins à parcourir avant la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition, les mauvais jours arrivent, et si nous avons — ce qui est à craindre et ce qu'il faut prévoir — un hiver précoce et rigoureux, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'être prêt pour la date fixée, si le gros œuvre tout au moins n'était pas terminé avant les gelées et les dispositions intérieures prévues et étudiées.

C'est un danger que l'on ne saurait trop signaler, car il reste beaucoup à faire pour un délai si court, ne fut-ce que pour les installations et décorations intérieures fort longues à établir, et qui, jusqu'à présent, ne paraissent pas avoir été étudiées ou préparées.

La grande Coupole est sans doute bien avancée, mais elle n'est pas close et encore loin d'être prête à recevoir les agencements intérieurs, machines, transmissions, etc., toutes choses délicates et longues à installer.

Les diverses galeries des Beaux-Arts, de l'agriculture, etc., sont achevées en tant que parties métalliques, mais non couvertes ni closes.

Le Pavillon de la Presse et celui des Postes et Télégraphes sont bien couverts, mais ils ont encore à recevoir leurs décorations exté-

rieures, d'où peuvent seuls dépendre un aspect plus ou moins gracieux, la simplicité et l'économie du gros-œuvre n'ayant pas permis d'obtenir la moindre silhouette intéressante.

Nous espérons que, précisément pour cette raison, le gros œuvre, les plans de décoration des façades seront respectés et suivis sans une économie qui, dans ce cas, serait ridicule et mal comprise, ces pavillons n'offrant plus alors qu'un affreux aspect de granges parfaitement ridicule aux abords d'un palais tel que la grande Coupole.

Quant aux palais de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine, dont les plans élaborés à bonne source et apportés par une haute personnalité à qui l'Exposition devra beaucoup pour son succès (nous avons nommé M. Ulysse Pila) ont au moins la chance d'avoir pu être conçus sans économie et d'être religieusement exécutés, ils avancent assez rapidement, mais demanderaient eux aussi à être activés dans la crainte des mauvais jours, toutes ces décorations extérieures ne pouvant s'exécuter pendant la période des grands froids.

Il est juste et bon de se préoccuper du succès de l'Exposition, des attrait à y apporter, des subventions à obtenir de l'Etat ou de la ville, etc., etc., mais il faut aussi songer à pouvoir en temps et lieu loger, et loger dignement, les exposants et leurs produits qui déjà s'annoncent nombreux et fort intéressants.

Il faut bien comprendre et ne pas perdre de vue, que le premier gage de succès pour une Exposition est d'être prête à l'heure fixée.

Que l'on se hâte donc, qu'une personnalité autorisée soit au plus tôt chargée, de concert avec l'entreprise générale, de l'étude et de la direction des travaux d'installation, car il y a beaucoup à faire et le temps presse, on ne saurait trop le répéter, c'est pourquoi nous croyons devoir jeter ce cri d'avertissement.

L. R.



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Les sections étrangères.

Le prince Ourousoff, ministre plénipotentiaire de Russie en Belgique, vient d'être nommé par son gouvernement commissaire général de la nation russe à l'Exposition d'Anvers.

Nous pensons que le gouvernement français qui, dans la personne du ministre de l'intérieur, président du Conseil, celle du ministre des affaires étrangères, celle du ministre du commerce, a été maintes fois officiellement saisi de l'Exposition de Lyon par le Conseil général, la municipalité, la Chambre de commerce, le Conseil supérieur, aura pris les mesures nécessaires pour que les gouvernements étrangers soient aussi officiellement représentés à l'Exposition de Lyon.

L'Eclairage.

Dans une des dernières séances du conseil municipal, un débat s'était élevé au sujet de

l'exercice du monopole de la Compagnie du gaz en ce qui concernait l'éclairage de l'Exposition. L'administration municipale faisait préparer des rapports spéciaux sur la question par les services compétents, lorsqu'une lettre de M. Sigaud, directeur de la Compagnie du gaz, est venue trancher toute difficulté.

Par cette lettre, la Compagnie déclare qu'après avoir pris connaissance des observations présentées par divers conseillers au cours de la séance du 10 août, elle a décidé de laisser aux exposants toute latitude pour se procurer comme ils l'entendraient, pendant toute la durée de l'Exposition, de la force ou de la lumière électrique.

La Compagnie n'apportera donc aucune entrave à la liberté des exposants : elle fournira du gaz à ceux qui lui en feront la demande aux conditions ordinaires du cahier des charges.

Nous saisissons cette occasion pour indiquer combien il serait intéressant de voir la Compagnie exposer dans un pavillon spécial les inventions nouvelles si curieuses et si multiples, soit en matière d'éclairage et de chauffage par le gaz, soit en matière d'éclairage électrique.

Au moment où elle est sur le point de renouveler avec la ville un traité fort important, il serait bon qu'elle indiquât, par une démonstration pratique, avec quel soin jaloux elle ne cesse de se tenir au courant des progrès de la science.

Les Tramways.

La Compagnie des omnibus et tramways de Lyon vient, en vue d'assurer le transport des voyageurs à l'Exposition, en 1894, de présenter à la municipalité différentes propositions.

La ligne n° 4 (Perrache-parc de la Tête-d'Or), serait desservie par quatorze grandes voitures, de dix heures du matin à neuf heures du soir.

Un service spécial, fait par six grandes voitures, de dix heures du matin à dix heures du soir, serait créé entre la place des Cordeliers et l'entrée du Parc, en empruntant la ligne n° 3 (Cordeliers-Villeurbanne) et la ligne n° 4.

Le nombre des voitures circulant sur la ligne n° 6 (Vaise-place du Pont) serait sensiblement augmenté.

Une nouvelle voie serait établie dans la rue Tête-d'Or, afin de relier la ligne n° 7 (Perrache-Brotteaux) avec l'entrée du Parc, dite de la Tête-d'Or. Le service de la ligne n° 7 serait assuré par vingt-huit grandes voitures, dont quatorze desserviraient l'Exposition par l'embranchement de la rue Tête-d'Or.

Le service de la voirie estime que ces dispositions sont de nature à assurer, d'une manière satisfaisante, le transport des visiteurs de l'Exposition et méritent d'être adoptées par le Conseil municipal.

Concours international de Tir.

Nous apprenons que le cinquième concours national de tir, qui devait avoir lieu à Paris en 1894, vient d'être ajourné en 1895.

C'est le succès assuré du concours de Lyon, et nous nous en réjouissons pleinement. Aussi en venons-nous à demander que l'action qu'on a dû engager à nouveau pour obtenir que le

Concours régional agricole de 1894 se tienne à Lyon ne soit pas abandonnée. Le succès que nous venons de remporter avec le concours international de tir nous est, en quelque sorte, le garant de celui que nous obtiendrons si nous persistons à faire valoir, avec fermeté, les raisons innombrables et sérieuses qui militent en faveur du choix de notre ville pour le siège du Concours régional agricole de 1894.

Une Musique russe à Lyon.

A la suite d'une démarche faite par le comité d'organisation du concours musical de 1894, demandant au czar, par l'intermédiaire de l'amiral Avellan, une musique d'honneur pour rehausser l'éclat de ce pacifique tournoi international, le comité vient de recevoir une lettre de M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, qui a transmis la demande avec un avis des plus favorables.

C'est probablement la musique impériale de la garde qui sera envoyée à Lyon, où nous lui prédisons un succès énorme.

DOCUMENTS OFFICIELS

EXPOSITION DU COMMERCE DES VINS

La commission de l'Exposition collective du commerce des vins, spiritueux et liqueurs de Lyon et de la banlieue, informe les intéressés qu'elle a décidé l'installation d'un chai modèle, devant contenir au moins trois foudres de 220 à 250 hectolitres, au-dessus desquels seront placées deux cuves de 250 hectolitres.

Les cuves et foudres seront munis d'un réseau de tuyaux de cuivre, avec robinets appropriés.

Le chai comprendra en outre une pompe actionnée par un moteur, une pompe à bras, deux filtres, un œnotherme, une bascule, un appareil à dépoter et tous les ustensiles et instruments d'œnologie pouvant compléter une organisation modèle.

Les offres devront être adressées, à bref délai, à M. Lignon, président de la classe 48, grande rue de la Guillotière, 148, à Lyon, et devront mentionner, outre les appareils proposés et à prêter gratuitement, les subventions offertes pour indemnité d'emplacement et l'installation.

Le chai modèle occupera une surface d'au moins 140 mètres carrés et constituera, par son agencement autant que par les objets exhibés, un véritable attrait pour les visiteurs.

Un catalogue indiquera les noms de chaque collaborateur et détaillera leurs spécialités. C'est dire que tous ceux qui auront contribué au chai modèle bénéficieront d'une publicité des plus importantes et des plus fructueuses.

Nous sommes des partisans absolus de ces expositions collectives qui permettent d'organiser des sections importantes dans lesquelles les innovations les plus hardies, les plus coûteuses, peuvent prendre corps et assurer le succès de l'œuvre entreprise. En cela nous sommes d'un avis identique à celui que nous a exprimé M. Lignon, pré-

LYON-EXPOSITION

Supplément du N° 35. — (19 Novembre 1893.)



MONUMENT DES LEGIONS DU RHONE

(Œuvre [du sculpteur Pagny])

Dessin de FOREST-FLEURY

D'après une photographie de la Maison VICTOIRE, prise le jour de l'inauguration.

LES SUBVENTIONS DE L'EXPOSITION

On sait que les crédits votés en faveur de l'Exposition, soit par la Chambre de commerce, soit par le Conseil général, soit enfin par le Conseil municipal, ont atteint la somme déjà considérable d'un million.

Ces subventions ont toutes en vue un but d'intérêt général; elles sont destinées ou à faciliter les expositions des collectivités commerciales, ou à permettre les expositions d'intérêt public, dans le domaine de l'hygiène, de l'assistance et des Beaux-Arts, ou enfin à rendre possible l'organisation de fêtes, de concours et de congrès, dont nos concitoyens seront les premiers à retirer les plus larges bénéfices.

La répartition de ce crédit entre les divers intéressés est déjà commencée. La presse a fait connaître la première répartition de la Chambre de commerce. Sur les 250.000 francs empruntés par elle et mis à la disposition des industries lyonnaises, il ne reste plus qu'un reliquat de 20 à 30.000 francs, réclamés déjà par plusieurs industries importantes, la bijouterie, l'orfèvrerie, la corporation des fleuristes, etc.

La Commission du Conseil général a réparti un premier crédit de 100.000 francs sur le crédit de 200.000 francs voté à la dernière session. Nous croyons utile de remettre sous les yeux de nos lecteurs ce premier état de répartition, que nous avons déjà publié dans notre précédent numéro.

Nous publions également un document dont nous avons pu avoir la primeur: la répartition du crédit de 100.000 francs voté par le Conseil municipal dans la séance du 13 juillet 1893, pour l'organisation d'une Exposition ouvrière en 1894.

Voici ces deux états :

Expositions d'Intérêt Public.

Subvention du Conseil général du Rhône
(Deux cent mille francs).

PREMIER ÉTAT DE RÉPARTITION ÉTABLI PAR LA
COMMISSION SPÉCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL
(Cent mille francs).

Horticulture.....	10.000 fr.
Concours de Tir.....	10.000 —
Concours Musical.....	8.000 —
Concours de Gymnastique.....	5.000 —
Régates.....	2.000 —
Exposition ouvrière.....	5.000 —
Assistance et Hygiène réunies...	12.000 —
Ecoles du département.....	15.000 —
Arts libéraux.....	6.000 —
Musées.....	2.000 —
Ecoles d'Agriculture et d'Horticulture.....	5.000 —
Congrès.....	5.000 —
Construction d'un pavillon départemental.....	15.000 —
TOTAL.....	100.000 —

Le complément du crédit de 200.000 fr., soit 100.000 francs, sera réparti au fur et à mesure des demandes qui se produiront.

Exposition Ouvrière

Subvention du Conseil municipal
(Cent mille francs).

RÉPARTITION :

Ch. synd. des cartonniers.....	350 fr.
» Charpentiers.....	1.600 —
» Chauffeurs-mécan.....	1.500 —
» Coffretiers-malletiers.....	800 —
» Coiffeurs.....	1.200 —
» Coupeurs-tailleurs.....	800 —
» Cordonniers.....	1.500 —
» Ebénistes sculpteurs,	
» mouleurs.....	10.000 —
» Galochers, monteurs	700 —
» Jardiniers.....	1.000 —
» Lithographes.....	3.000 —
» Menuisiers.....	7.000 —
» Mouleurs et fondeurs	
» en cuivre.....	8.000 —
» Orfèvrerie lyonnaise	10.000 —
» Outils sur bois.....	1.225 —
» Ouvriers en siège.....	3.000 —
» Passementerie lyon-	
» naise.....	7.500 —
» Sabotiers, galochiers	
» formiers.....	1.125 —
» Sellerie lyonnaise.....	3.300 —
» Serruriers.....	7.000 —
Ch. synd. des Tailleurs.....	1.500 —
» Terrassiers, puisa-	
» tiers.....	900 —
» Tanneurs-corroyeurs	1.500 —
» Tissage réuni (soierie)	1.700 —
» Tapissiers.....	5.000 —
» Tonnellerie lyon-	
» naise.....	1.000 —
» Tourneurs robine-	
» tiers.....	1.000 —
» Tissage mécanique.....	500 —
TOTAL.....	99 000 fr.

Somme mise, pour frais divers, à la disposition de la Commission d'organisation..... 4.000 —

TOTAL..... 100.000 fr.

Les sommes correspondant aux crédits ci-dessus fixés seront délivrées aux trésoriers régulièrement accrédités.



UNE INTERVIEW DE M. RESAL

LE nouvel ingénieur en chef de la ville de Lyon étant également délégué municipal pour l'Exposition, il était intéressant de connaître les idées de M. Résal sur l'œuvre merveilleuse que Lyon prépare. Le hasard m'a permis de rencontrer M. Résal place de la Comédie, et mis à l'aise par le bon accueil et l'amabilité de M. Résal interlocuteur je n'ai pas hésité à l'interviewer en plein air, si on peut appeler interview, un entretien familial qui n'a rien eu d'officiel. Les choses « officielles » sont parfois si somnolentes — jour-

naux ou visites — qu'interviewer, en marchant, un homme d'esprit devient extrêmement intéressant.

M. Résal a déclaré tout d'abord que, nouvellement installé dans ses fonctions, il n'a pas encore eu le temps matériel d'étudier à fond toutes les questions qui se rattachent à l'Exposition et qui sont de son ressort. — Cet aveu nous plaît infiniment, parce qu'il assure à notre mémoire un travail plus restreint. — Mais, pour si peu qu'il ait examiné l'œuvre poursuivie, M. Résal est certain de son succès, et il dit cela avec une assurance telle qu'on sent chez lui une conviction ferme et raisonnée.

Voilà que dans la conversation nous parlons des indifférents, de ceux qui doutent, de ceux qui assurent que rien ne sera prêt pour recevoir les produits exposés... D'après M. Résal, cette catégorie de sceptiques est beaucoup plus nombreuse qu'on ne suppose et beaucoup moins blâmable qu'on le prétend parfois. La thèse, au début, nous paraît paradoxale à soutenir, mais elle finit par nous séduire. C'est, en effet, de la dernière couche d'enduit ou de peinture que dépend l'effet général d'un monument ou d'une de ses parties intérieures. Ce coup d'épaule final, qui complète une œuvre, est vivement donné et c'est pourtant lui qui met au point ce qui la veille, paraissait affreusement dénudé. Faites décorer somptueusement un appartement quelconque, que la tapisserie en soit riche, les tapis moelleux, les meubles rares... et qu'il n'y ait pas de rideaux aux fenêtres, vous aurez une désagréable sensation d'inachevé. Quelques minutes suffiront pourtant pour tout transformer et pour provoquer la plus sincère et la plus légitime admiration.

Ainsi se passeront les choses pour les bâtiments de l'Exposition. La veille on sera saisi de crainte parce que simplement, peut-être, des parties inachevées nuiront à la beauté générale. Ce seront les vitres des fenêtres qu'on n'aura pas encore posées, par exemple, et qui, quelques heures plus tard, compléteront un ensemble du plus harmonique et du plus agréable effet. Qu'on n'oublie pas que c'est la dernière heure de travail qui complète et qui change totalement l'aspect d'un monument, quel qu'il soit, et qu'on ait une confiance absolue en l'œuvre elle-même et à l'homme énergique auquel on a confié les travaux.

Mais voyons quelle situation l'Exposition va créer à la voirie.

Nous nous figurions, et bien des lecteurs devaient avoir une opinion identique, que l'Exposition même allait être, pour la voirie, une source de travaux supplémentaires considérables. Voilà ce que c'est que de raisonner en profane et de parler peinture contre le proverbe latin : *ne sutor ultra crepidam*. En thèse générale, nous aurions eu raison, mais lorsque les travaux d'une Exposition sont remis entre les mains d'un entrepreneur général, c'est celui-ci qui a charge d'organiser tous les services nécessaires pour assurer la propreté des chemins, l'entretien des bâti-

ments, etc..., cela diminue donc considérablement l'importance de la besogne incombant au délégué municipal et n'ajoute pas grand'chose aux travaux ordinaires de la voirie. Néanmoins, on sera appelé à demander à M. Résal une somme de travail encore considérable, car, si les bureaux de la voirie n'auront guère à se préoccuper de travaux matériels, M. Résal aura la responsabilité morale d'une bonne part des choses accomplies; ainsi donc, il va être appelé à exercer pour le compte de la ville une sorte de contrôle des opérations manuelles qu'on exécutera par les ordres de M. Claret. Et M. Résal nous ajoute tout de suite qu'il est convaincu que sa tâche sera singulièrement facilitée par la bonne volonté qu'il a déjà reconnue à M. Claret, et que de leur entente aimable résulteront les meilleurs effets.

Il nous restait à faire part à M. Résal d'une marotte que nous chérissons étrangement et qui consiste à craindre toujours que, dans les différents édifices exotiques qu'on construit, on ne respecte pas assez le style du pays. Nous pensions avoir gain de cause, M. Résal venant de Tunis et devant, à notre sens, être partisan d'un respect absolu du style musulman par exemple. Et nous demandons à M. Résal si les quelques additions qu'on fait au plan qui a servi de base à l'édification du Palais de la Tunisie ne vont point nuire au cachet d'authenticité qu'on voulait lui donner.

Mais nos craintes n'étaient pas fondées. M. Résal nous explique alors que les parties qu'on ajoute empruntent forcément leur style au reste du monument, et qu'un riche musulman, venant visiter l'Exposition de Lyon, n'hésiterait pas un seul instant à se faire bâtir une construction semblable au palais de la Tunisie, même avec ses appogiatures, et qu'il ne craindrait nullement de faire élever un pavillon plus ou moins accommodé de fantaisie, à condition, bien entendu, que de l'ensemble se dégage toujours, et très nettement, le style arabe.

De toutes ces appréciations, il ressort donc un fait: c'est que M. Résal est un éloquent défenseur de l'Exposition et qu'il sait aller au-devant des critiques de détail qu'on pourrait formuler contre elle. Cela était utile à savoir et nous en sommes heureux, puisque cela nous a procuré le double plaisir de renseigner les premiers le public lyonnais sur les idées de M. l'Ingénieur en chef de la ville et de faire la connaissance d'un homme avenant, qui ne tardera pas à conquérir ici les sympathies profondes et les amitiés sûres qui l'ont toujours suivi dans sa carrière.

L. C.



CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

Concours général agricole de Paris en 1894.

Une exposition spéciale de vins, cidres et poirés (récolte de 1893) sera annexée au concours général agricole de Paris.

Les producteurs seuls y seront admis, mais après avis d'une commission de classement qui fonctionnera dans chaque département.

La déclaration des exposants devra indiquer: l'étendue cultivée en vignes, pommiers ou poiriers; le produit de la récolte de l'année; les proportions des divers cépages ou variétés de fruits qui sont entrés dans la composition des moûts; le degré alcoolique; le prix de vente et les détails particuliers propres à faire connaître les produits ou à en faciliter le classement, tels que la situation du vignoble, en plaine ou en coteau, etc.

Cette déclaration devra être adressée à la Préfecture du Rhône, (1^{re} division, 2^e bureau), avant le 1^{er} décembre 1893. Les exposants seront informés ultérieurement du jour où ils auront à déposer, à la Préfecture, leurs échantillons qui se composeront de deux bouteilles au moins.

**

Roubaix.

Une exposition internationale de pigeons voyageurs se tiendra le dimanche 23 janvier à Roubaix, la ville colombophile par excellence. Les prix, objets d'art, médailles et espèces, seront nombreux.



L'ENTREPOT DES DOUANES A LYON

DANS une de ses dernières séances, le Conseil municipal a été saisi d'une lettre du Conseil supérieur, relative à l'amélioration de l'entrepôt des douanes. M. l'adjoint Rossignaux en a donné connaissance. M. Berthelemy a fourni à son sujet d'intéressantes explications, et le Conseil municipal a décidé d'inviter l'Administration à faire d'urgence le nécessaire.

Nos grands confrères de la presse quotidienne n'ont pu donner à leurs lecteurs copie de la lettre adressée par M. Pila à M. le Maire, au nom du Conseil supérieur. Elle nous a paru cependant trop intéressante, et les observations qu'elle contient nous ont semblé trop justifiées, pour que les journaux spéciaux, consacrés comme le nôtre à la propagande de l'Exposition, puissent se dispenser de lui fournir la plus large et la plus utile publicité.

Nous devons à l'obligeance de M. Petitot, l'aimable secrétaire du Conseil municipal, dont les rapports avec la presse sont toujours si bienveillants et si courtois, la communication d'un document dont nos lecteurs apprécieront l'importance.

Nous lui devons également la communication que nous sommes allé lui demander, de l'état de répartition du crédit voté par le Conseil municipal pour l'Exposition ouvrière.

Du reste avec M. Petitot, ce sont toujours

les journalistes qui sont les obligés.

Voici la lettre de M. Pila:

Lyon, le 9 Novembre 1893.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,

L'attention du Conseil supérieur de l'Exposition a été attirée sur une question fort grave, dont nous recommandons à votre bienveillante activité la prompt solution.

Vous connaissez l'état défectueux dans lequel se trouvent les locaux actuellement destinés à l'entrepôt réel des Douanes. Ces locaux sont insuffisants, incommodes, et déjà le commerce se plaint avec raison des retards et des difficultés apportés à la livraison des colis, qui sont la conséquence de la mauvaise disposition des lieux.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, de juger des plaintes et des réclamations qui ne manqueraient pas de s'élever à la suite de l'encombrement inévitable que créera l'Exposition.

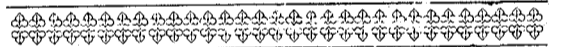
Nous savons que l'Administration municipale s'est déjà préoccupée des améliorations à apporter à une situation qui cause au commerce et à l'industrie les plus graves préjudices.

Il était néanmoins de notre devoir de vous signaler les considérations particulières qui nous frappent à juste titre, pour hâter une décision que l'envoi de marchandises provenant de Chicago ou de l'Exposition du Palais de l'Industrie rend urgente.

Veillez agréer, etc.

Le Vice-Président du Conseil supérieur
de l'Exposition,

ULYSSE PILA.



UN LIVRE NÉCESSAIRE

Le Conseil supérieur vient de faire paraître une brochure qui, depuis longtemps, était vivement réclamée. Elle contient un exposé complet de l'organisation actuelle de l'Exposition, des renseignements détaillés et intéressants sur l'origine et le territoire de l'Exposition de 1894, sur les tarifs, les règlements généraux et annexes. Bref, c'est un véritable *vade-mecum* de l'exposant. Nulle brochure ne pouvait être plus utile, ni venir plus à son heure.

Elle est excessivement élégante, étant sortie des presses de M. Rey, le successeur de M. Pitrat; les gravures qui illustrent le texte sont bien traitées par un jeune dessinateur de mérite, M. Fréchin, et bien gravées par Delaye.

Quant au texte, il est, nous le répétons, du plus haut intérêt pour tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de l'Exposition de Lyon.

La brochure que nous venons de recevoir, au moment de mettre sous presse et malheu-

reusement trop tard pour en parler aussi longuement que nous le désirerions, sera tirée, croyons-nous, à plus de 20.000 exemplaires. C'est la meilleure réclame, la plus intelligente publicité, le moyen le plus sûr, le plus digne et le plus actif de la propagande nécessaire.

Nous félicitons particulièrement la Commission permanente, composée de MM. Gailleton, Chevillard, Mangini, Pila, Faure, Marchegay et Piotet, de leur excellente initiative, et, très heureux de saisir cette occasion de dire le bien que nous pensons d'eux, nous félicitons en particulier d'une œuvre si parfaite d'exécution et le bureau municipal et le chef si dévoué, si compétent et si autorisé qu'elle a à sa tête dans la personne de M. Paul Rochex, l'aimable et sympathique secrétaire particulier de M. le Maire de Lyon.

Du reste, le meilleur moyen de faire comme il convient l'éloge de ce petit livre si nécessaire, c'est d'en publier le texte. C'est encore la meilleure façon de rendre hommage à ses auteurs. Dès notre prochain numéro, nous le publierons en feuilleton.



Nos Industries lyonnaises

B IEN que le gaz soit loin d'avoir dit son dernier mot avec les perfectionnements qu'apportent chaque jour les constructeurs d'appareils de consommation (becs à incandescence, lampes à récupération), on peut cependant prévoir le moment où l'électricité lui sera généralement substituée comme lumière.

L'industrie gazière peut envisager sans épouvante cette échéance, grâce aux applications multiples auxquelles se prête ce produit. Ces emplois encore restreints par suite des prix généralement élevés du gaz en France, iront en augmentant avec l'expiration des traités qui amèneront, suivant l'importance des villes, des abaissements sensibles sur les prix aujourd'hui pratiqués. A moins que des raisons contingentes qu'on ne peut expliquer ici n'arrêtent les usines à gaz dans leur désir de satisfaire leur clientèle.

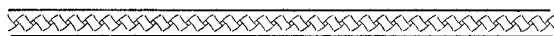
D'une visite détaillée dans l'usine de Messieurs Bugnod et Garnier, maison dont nous avons parlé dans un récent numéro, nous emportons en effet cette conviction.

Nous avons remarqué des bouilleurs instantanés pour la stérilisation de l'eau nécessaire aux pansements dans les hôpitaux; des châssis ou terrasses pour le flambage des étoffes dans les tissages, avec mouvement automatique; des appareils pour le chauffage des taloches employés dans les fabriques de velours, avec combinaison de robinets auto-moteurs, brûleurs puissants pour la distillation des alcools;

brûleurs portatifs pour le chauffage de percolateurs, etc., etc.

En outre des applications assez communes du gaz à la cuisine, il faut citer les chauffages d'appartements, les chauffages de bains luxueux ou simplement ordinaires, permettant de faire chez soi un bain avec une dépense de *vingt centimes* dans quinze minutes.

La visite des ateliers de cette maison ou de son magasin d'exposition, 23, place des Terreaux, est absolument suggestive, et nous conseillons à nos lecteurs que cela peut intéresser; d'y consacrer quelques instants.



TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons une lettre très intéressante, d'un groupe de lecteurs, qui nous engage à continuer notre active propagande — qui contribue au succès de l'Exposition.

« Il faut, nous dit-on, ne pas craindre de citer et de répéter les noms de ceux qui donnent avec énergie leur temps et leur intelligence à notre Exposition, tels que MM. Pila, Faure, Chabrière, Roger-Ballue, etc., etc.

« Ceux-là, il faut les nommer souvent, leur rendre justice, les remercier et surtout les donner en exemple aux autres qui ne font pas leur devoir et qui devraient s'occuper sérieusement de l'Exposition, présidents ou membres des groupes. »

Dans une autre correspondance, le même collaborateur anonyme qui, avec un dévouement remarquable et bien désintéressé, se préoccupe et se passionne pour tout ce qui concerne l'Exposition, nous signale la nécessité de faire réparer, rafraîchir et confortablement meubler les appartements historiques de l'Hôtel-de-Ville, qui peuvent servir au logement de grands et illustres personnages.

Renvoyé à la municipalité.

Enfin, une troisième lettre nous souligne l'importance qu'il y a à augmenter les moyens de transport, l'éclairage et la police en 1894; elle nous exprime le désir de voir inaugurer la Coupole par le Ministre du commerce et la Presse. Elle nous indique ensuite l'espoir que le Comité — si nombreux, dit-elle — de la XX^e Fête fédérale saura bien trouver l'argent nécessaire à tous les besoins.

Sur ce point, le dévouement des membres du Comité d'organisation de la XX^e Fête fédérale, nous pouvons rassurer notre ami: le résultat de leur souscription dépassera le chiffre qu'il assigne lui-même.

* *

Et maintenant que nous sommes en règle avec cette correspondance, il nous reste un devoir à remplir: c'est tout d'abord de remercier notre correspondant et ses amis avec lui, de la sympathie qu'il témoigne à nos efforts et à notre journal; c'est ensuite de lui dire combien nous serions heureux de nous assurer sa collaboration effective.

Si notre anonyme correspondant voulait bien passer aux bureaux du journal, lundi, de 2 h. à 3 h., il y recevrait une communication du plus haut intérêt pour lui.

A. N.

SEMAINE THÉÂTRALE

Le Grand-Théâtre se prépare à la reprise de *Lohengrin*. On conçoit aisément qu'une œuvre de cette importance nécessite tous les soins de la direction.

C'est Mme Fiérens qui remplira le rôle d'Ortrude; elle saura l'animer de son jeu si dramatique et sa grande voix se jouera des difficultés qu'il renferme.

Les *Célestins* font de belles recettes avec le *Sous-Préfet de Château-Buzard*, rondement joué, et qui excite chaque soir les rires de toute la salle.

Par acte sous seing privé, en date à Lyon, du cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, il résulte que le fonds de pharmacie sis à Lyon, quai Pierre-Scize, 114, appartenant à M. Rué, a été vendu à une personne désignée dans l'acte.

Adresser les réclamations à M^e Georges Cahen, avocat-agréé, rue de la Bourse, 2, dans le délai de dix jours, à peine de forclusion.

ON DEMANDE

à une bonne maison de pâtisserie de se charger de la fabrication de brioches de Paris, à l'Exposition même. On fournirait un four modèle.

S'adresser aux Bureaux du journal, de 4 h. à 3 heures.

LES ANNONCES RÉCLAMES ET AVIS DIVERS

DE

« LYON-EXPOSITION »

Sont reçus

79, rue de la République, à l'entresol.

IMPRIMERIE

Typographique

J. JEANNIN

TRÉVOUX (Ain)

Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne

JOURNAUX, VOLUMES, BROCHURES
CATALOGUES, PRIX COURANTS
PROSPECTUS, etc.

PRIX MODÉRÉS — CÉLÉRITÉ

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretannes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Merinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES
PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPATEURS
OXAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'Or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

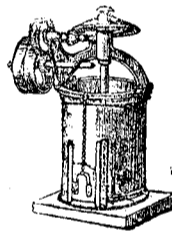
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentiers en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

Immeuble et Propriété 2.000 mètres environ s'exploite café-restaurant, jardin, terrasse, jeux de boules. Le tout bien agencé. P. 32.000 fr.

AGENCE DUFFET
7, place des Jacobins, Lyon

Hôtel affaire très avantageuse, ville importante du centre, fréquentée par MM. les voyageurs de commerce. Prix, 350.000 f.

Immeuble à Saint-Just quatre étages sur caves voûtées pierre et pisé, 30 pièces, 6 fenêtres façade. Prix 37.000 fr. Rap. net, 2.000 fr.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Rien à risquer en achetant Bureau dépendant de l'administration avec 5.000 f. Rapport net, 3.000 fr. Affaire avantageuse.

A vendre près gare, propriété composée de maison d'habitation, 3 pièces, écurie, fenil et cave, plus 28 ares séparés, plantés en asperges et vignes. Rapport annuel, 1.000 fr. Pp. 10.000 fr.

Cabinet d'affaires à Marseille. Prix, 10.000 f. Bénéf. 6.000 f.

Bureau administratif, existence 115 ans, 6 fortunes. Fait 6 à 8 000 f. Bénéf. net p. an. Pas de perte possible. Tout payé 1 mois d'avance avec 10.000 f. comptant.

Distillerie région Rhône, ville ouvrière très importante. Pr. 9.000 f. 1/2 de sa valeur. On peut tripler les affaires.

Vienne Café-Billard, matériel marbre. Tenu 3 ans par vendeur. Fait 85 f. Loy, 900 f. Cesse commerce.

Vaste Propriété de rapport et d'agrément, à la Pape, 1 hectare 1/4 environ, vignes, arbres à fruit, aspergères, droit de pêche et chasse gardée. P. 40.000 f.

Grand Bazar à vendre, ville importante (Loire). A Lyon. 3 autres bazars donnant gros bénéf.

Immeuble rapport net, 2.700 fr. Pr. 24.000 f. AUTRE, sur quai. Rap. 1.500 fr. Pr. 27.000 f.

Propriété à Fribourg (Suisse), maison de 12 pièces, construction moderne, 2 maisons de fermier, moulins, scieries, forte chute d'eau, prés et terres, forêts. Rap. net 6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

Affaire unique p. 1/2 rentier. Fabr. de stores sans connaissance spéciale. 6 000 f. net p. an.

AUTRE. Rapport net, 1.500 fr. Pr. 11.000 f. CROIX-ROUSSE, Rap. net, 770 f. Pr. 11.000 f.

Belle Epicerie ancienne clientèle sérieuse, passe 100 pièces quitte décès de la dame. Prix, 6.000 f. Belle occasion.

SUR HOSPICES. Rap. 1.000 f. Pr. 7.000 f.

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

Le Gérant : A. RIBAUD.

FINANCIÈRE

PRÉVOYANCE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT
LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires, Dotations pour les enfants.

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse.

Et assure un capital de

500 fr.
1.000
5.000
10.000
25.000
50.000
100.000

Donne droit à

5 pol.
40
50
950
500
1.000

ou versement unique comptant

25 fr.
50
250
1.250
2.500
5.000

ou p^r 80 mois

1 fr.
2
10
50
100
200

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux cent mille francs, s'assurer cent mille francs.

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.